

Circonscriptions électorales—Loi

par exemple des avalanches ont fait plusieurs morts. Je n'irais pas jusqu'à dire que j'ai été en danger sur cette route, mais elle est tout de même dangereuse en hiver.

Si je choisis de conduire 80 milles et de passer par ce col montagneux jusqu'à Creston, je peux également emprunter une route au nord de Creston pour me rendre aux petites agglomérations de Sikar, Gray Creek, Boswell, etc. Ou pour éviter ce col de montagnes, ce que je suis obligé de faire parfois à cause des mauvais temps, je peux emprunter la route par Nelson et Balfour, et ensuite passer par Trail et faire 75 milles environ. Si je suis à l'heure, je peux attraper le traversier, sinon je dois attendre une heure. La traversée prend 40 minutes. C'est d'ailleurs la promenade gratuite la plus longue qu'on trouve au Canada et elle vous fait traverser le lac Kootenay. Ensuite il faut conduire pendant 50 milles par des routes sinueuses avant d'arriver à Creston. Même si Creston est supprimé de ma circonscription je devrais tout de même me rendre dans les petites agglomérations situées au nord de Creston et je serai donc tout de même obligé de conduire par la route de col de Salmo-Creston ou d'emprunter l'autre route par le lac Kootenay et de prendre le traversier.

La route de col est parfois fermée en hiver à la circulation et bien entendu le trafic est dévié sur Balfour et la baie de Kootenay, ce qui entraîne des délais de trois à quatre heures dans la traversée. En été, l'affluence des touristes produit des encombrements qui peuvent entraîner des retards. Les gens aiment visiter la campagne magnifique de la région ouest de Kootenay et, je le répète, même si Creston est supprimé de la circonscription de Kootenay-Ouest, je serai tout de même obligé de faire ce déplacement.

J'ai maintenant des liens étroits avec Creston et je regrette de les perdre car j'aimais travailler avec ses habitants et pour eux. Ils sont liés plus étroitement par des liens sociaux et économiques à la circonscription de Kootenay-Ouest qu'à celle de Kootenay-Est, comme ils seront les premiers à vous le dire. En fait, j'ai peur de perdre l'une des régions agricoles les plus productives de la Colombie-Britannique, non pas en milles carrés mais en capacité de production.

Pour compenser la perte de Creston, et c'est là la quatrième tentative de ce genre, je l'ai déjà dit, la Commission me charge de Christina Lake où j'ai de nombreux amis. C'est une région de retraités et une agglomération touristique extrêmement belle l'été. A présent, on compte environ 400 personnes qui vivent à Christina Lake et à Cascade. Je serais très heureux de les servir de mon mieux. Cependant, la Commission m'obligera à faire un autre voyage à travers ce col de montagne, col nouveau qui porte le nom de col Blueberry-Paulson, qui, s'il n'est pas tout à fait aussi dangereux que le col de Salmo-Creston, est cependant presque aussi enneigé que lui. On a donc les mêmes grosses neiges, peut-être pas autant qu'au col de Salmo-Creston, mais c'est quand même un col très élevé.

● (0150)

Je dois parcourir quelque 50 ou 60 milles à travers une région entièrement inhabitée, conduire de Rossland à Christina Lake en traversant deux cols de montagne, le sommet Nancy Greene—ce nom va sans doute rappeler certaines choses à ceux qui lisent les journaux—et le Blueberry-Paulson. Donc, en perdant Creston et en gagnant Christina Lake j'ai réussi à gagner un autre col. Si l'on tient compte des distances que je dois parcourir dans ma circonscription, j'estime que ce gain supplémentaire représente une tâche fort lourde car je dois franchir un col et, en fait, même deux pendant les mois d'hiver et je dois dire que cette perspective ne me réjouit pas beaucoup. Évidemment, en compensation, il y a les gens que je trouverai au

Une autre chose m'inquiète au sujet de Creston. Je reconnais qu'on ne peut pas y faire grand-chose car les règles de base ont été établies par le Parlement. Le point de départ est bien entendu le recensement de 1971 que les commissaires doivent utiliser à titre de directive. Comme c'est regrettable! En novembre 1974, le conseil de recherches de la Colombie-Britannique a émis un rapport intitulé «Prévisions démographiques.» Le rapport donnait certaines statistiques.

En 1974, la population du district régional de Kootenay-Boundary comptait 31,400 personnes. Les prévisions pour 1980 s'élèvent à 30,700. Par contre, dans la région centrale de Kootenay, la population comprenait 44,600 âmes en 1974 et les prévisions pour 1980 sont de 47,200. Dans le district régional de Columbia-Shuswap, la population comprenait 30,800 personnes en 1974 et les prévisions pour 1980 sont de 40,600. A Kootenay-Est, il y avait, en 1974, 39,700 habitants et l'on en prévoit 52,400 d'ici 1980.

Les deux premiers districts régionaux correspondent en gros au territoire de Kootenay-Ouest et connaîtront une expansion d'environ 7.8 p. 100 d'ici 1980. Les deux districts régionaux suivants correspondent presque exactement à la nouvelle circonscription de Kootenay-Est et connaîtront un taux de croissance étonnant de 63.3 p. 100 en 1980. Même en étant pessimiste quant à l'expansion économique future, Kootenay-Est compensera largement les 5,000 électeurs qu'elle n'aura pas si Kootenay-Ouest garde ses limites actuelles et ne comprend pas Creston. Par contre, Kootenay-Ouest, d'après les statistiques, est une région à lente croissance.

Ce qui va se passer, c'est qu'en 1980, quand aura lieu un autre remaniement, il est probable que la localité de Creston sera rattachée de nouveau à Kootenay-Ouest après une absence de quatre ans. Ce serait le cinquième changement politique pour cette collectivité en l'espace de 35 ans, le cinquième compromis politique, le cinquième coup porté au plexus politique, une sorte de ballon qui sert à contenter une statistique négligeable, une statistique qui, à la longue, n'influencera plus la densité démographique de Kootenay-Est.

Étant donné la croissance économique, le développement de l'industrie houillère dans les Kootenays de l'Est, nous pouvons espérer une expansion rapide de cette région. En toute franchise, si le débat portait sur l'expansion économique, je serais porté à dire que Kootenay-Ouest n'est pas vraiment pressée d'accepter cette croissance, sûrement pas pour l'amour de la croissance.

En somme, je suis reconnaissant de l'appui que j'ai reçu du conseil municipal de Creston, de la Chambre de commerce et de mes électeurs qui m'ont signalé, ainsi que la Commission, qu'ils s'opposaient vigoureusement à être séparés une fois encore de Kootenay-Ouest.

Si la Commission décide dans sa sagesse que la localité de Christina Lake doit être rattachée à Kootenay-Ouest, même si elle est située à la frontière naturelle formée par des montagnes appelées couramment les Cascades, en dépit de cette barrière de 60 milles, je peux garantir aux électeurs que je les représenterai le mieux possible. Je vous remercie, monsieur l'Orateur, de m'avoir fourni l'occasion d'exposer le cas de Kootenay-Ouest, en Colombie-Britannique.

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, tout d'abord, j'aimerais vous féliciter, ainsi que le greffier de la Chambre et le personnel du hansom, les trois journalistes à la tribune et deux autres, dont je ne me rappelle pas les noms, pour avoir assisté jusqu'à la fin à un débat aussi ennuyeux que celui que nous avons dû vous imposer ce soir.

Je dois dire que demander à quelqu'un de veiller jusqu'à 9 heures du matin, c'est lui demander d'accomplir beau-